

FORMULAIRE DE MISE EN PLACE D'UNE ACTION CONCERTÉE

Coalition des acteurs jeunesse de la MRC Deux-Montagnes

Informations générales

Année de réalisation	
Titre de l'action/activité <i>Veillez inscrire un titre clair et précis</i>	
Date(s) prévue(s) de réalisation de l'action/activité ou période de réalisation	
Plan d'action rattaché	☐ Concertation 0-12 ans ☐ Concertation 12-25 ans ☐ Concertation persévérance scolaire et sociale ☐ Concertation stratégique
Priorité du plan stratégique	
Objectifs de l'action/activité	
Résultats attendus	
Organisme(s) porteur de l'action	
Nom du responsable	
Coordonnées du responsable	
Autres partenaires impliqués	

Informations sur l'action

Description de l'action <i>Décrivez brièvement les activités prévues, le lieu, la fréquence et les personnes impliquées</i>	
Cibles <i>Inscrire le nombre estimé par tranche d'âge</i>	0-5 ans : 5-9 ans : 10-12 ans : 13-17 ans : 18-25 ans : 25-35 ans : Nombre de parents rejoins : Nombre de partenaires rejoins : Autre clientèle rejoint :
Nombre d'activités qui seront réalisées	
Visibilité prévue pour la Coalition et s'il y a lieu, du bailleur de fonds - voir entente de visibilité	

Besoin(s) de soutien au niveau des communications/outils de diffusion ?	
Calendrier de réalisation et échéance <i>Inscrire la période (AAAA-MM-JJ au AAAA-MM-JJ) ou la date de réalisation (AAAA-MM-JJ)</i>	
Autre	

Finances

Budget prévu <i>Autres sources de financement (le cas échéant)</i>			
Dépenses prévues	Type de dépenses	Contribution de l'organisme	Contribution de la Coalition
Totaux	Total de l'action	Total de la contribution financière de l'organisme	Total de la contribution financière de la Coalition

Annexes à remplir

- ☐ Annexe 1 - Entente de partenariat
- ☐ Annexe 2 – Engagement en termes de visibilité
- ☐ Annexe 3 - Bilan de l'action

Nom du responsable, fonction et nom de l'organisme

Signature

Date

ANNEXE 1

ENTENTE DE PARTENARIAT

ENTRE

La Coalition des acteurs jeunesse de la MRC Deux-Montagnes, représentée par Danielle Rousseau, Directrice de l'organisme fiduciaire de la Coalition; l'Association PANDA Basses-Laurentides Sud-Ouest, autorisée aux fins des présentes;

Ci-après désignée « **le fiduciaire** »

ET

Nom de l'organisme, représenté par **nom du représentant de l'organisme**, dûment autorisé aux fins des présentes;

Ci-après désignée « **l'organisme** »

Ci-après désigné^{es} ensemble « **les parties** »

LES PARTIES DÉCLARENT CE QUI SUIVIT :

Les membres de la Coalition des acteurs jeunesse ayant adopté ensemble le mode de gouvernance ainsi que le cadre de fonctionnement de la Coalition, ont réfléchi et adopté ensemble le plan stratégique 2022-2026.

La présente entente s'inscrit dans cette planification stratégique, plus particulièrement dans le cadre du plan d'action 2025-2026 découlant de ce plan stratégique. Cette entente doit donc respecter et contribuer à accomplir les priorités ainsi que les objectifs déjà établis par les membres de la Coalition dans cette planification.

1. Objet de l'entente

Les parties conviennent d'une entente de partenariat en prévision du financement de l'action nommée **nom de l'action** (tel qu'inscrit dans le formulaire) dont l'organisme est responsable dans le cadre du plan d'action **2025-2026** de la Coalition des acteurs jeunesse de la MRC Deux-Montagnes.

2. Mission, vision et valeurs

L'organisme adhère pleinement à la mission, à la vision et aux valeurs adoptées les membres de la Coalition des acteurs jeunesse de la MRC Deux-Montagnes :

Mission : « La Coalition des acteurs jeunesse est l'instance représentative de l'ensemble des instances de concertation jeunesse de la MRC de Deux-Montagnes. Sa mission est de réunir les différents acteurs jeunesse pour assurer la concertation et la mobilisation autour de priorités collectives et de moyens permettant de soutenir la jeunesse du territoire »

Vision : « Tous les acteurs jeunesse du territoire sont mobilisés au sein de la Coalition. Le sentiment d'appartenance est tellement fort et les communications tellement fluides que la Coalition est le foyer des acteurs jeunesse de la communauté. Grâce à notre mobilisation collective, les jeunes de notre territoire se sentent soutenus, sont en santé, se développent et réalisent leurs rêves. »

Valeurs

Valeur 1 | Respect : On accorde de l'importance et de la considération aux idées et aux opinions de tous les membres, même s'ils ne sont pas totalement en accord avec notre mission en tant qu'organisme. On ne tire pas la couverture de notre bord! — complémentarité

Valeur 2 | Cohérence : Pour que nos actions servent réellement aux jeunes sur notre territoire, on doit comprendre leur réalité et travailler ensemble dans la même direction. On est tous dans le même bateau!

Valeur 3 | Solidarité : À la Coalition, on a le devoir social de s'engager auprès de nos jeunes et de s'allier pour faire la différence. Notre sentiment d'appartenance passe par la défense des intérêts et des besoins des jeunes de notre MRC!

Valeur 4 | Ouverture : On accueille les nouvelles idées et façons de faire et on s'adapte aux autres réalités, et ce, sans hésiter à dire les vraies affaires et à nommer les inconforts qui nous empêchent d'évoluer. On ressent du plaisir à travailler ensemble pour atteindre des résultats communs!

Valeur 5 | Participation active : On a la responsabilité de participer activement à la Coalition pour que les choses puissent évoluer. Il est important de bien se préparer et d'émettre des commentaires efficaces!

En signant la présente entente, l'organisme reconnaît et adhère à la mission, à la vision et aux valeurs.

3. Soutien de la coordination et de l'agent de communication

Isabelle Poirier, coordonnatrice de la Coalition des acteurs jeunesse de la MRC Deux-Montagnes, ainsi que Sébastien Garneau, agente de communication, soutiendront, au besoin, l'organisme dans la mise en œuvre, le suivi du projet et la création de visuel.

4. Engagement du fiduciaire

Respecter les modalités de paiement suivantes :

- Suite à la réception des factures de l'organisme, transmettre la somme qui avait été convenue.
- Assurer le suivi des dépenses globales dans le cadre du plan d'action 2025-2026.
- Assurer le respect des normes comptables et effectuer un suivi financier transparent aux membres de la Coalition.
- Suite au bilan de l'organisme, transmettre la reddition de compte globale aux bailleurs de fonds.

5. Engagement de l'organisme

- Prendre connaissance et appliquer le Cadre de fonctionnement de la Coalition.

- Participer activement aux rencontres de la Concertation **nom de la concertation** au cours de l'année 2025-2026.
- Assurer la réalisation de l'action dont il est responsable, telle que prévue au plan d'action.
- Prendre connaissance et dans la mesure du possible, mettre en œuvre la trousse de rayonnement de la Coalition des acteurs jeunesse.
- Inclure le logo de la Coalition dans tous les outils de promotion en lien avec l'action ainsi que le ou les logo(s) de l'autre ou des autres bailleur(s) de fonds au besoin (exemple: PREL)
- Au plus tard le _____, transmettre les factures des dépenses encourues à la coordonnatrice via l'adresse courriel coalitionjeunesse2m@outlook.com.
- Au plus tard le _____, remplir le document bilan de l'action et le transmettre dans les délais demandés à la coordonnatrice via l'adresse courriel coalitionjeunesse2m@outlook.com.
- Respecter l'entente de visibilité et s'il y a lieu, l'entente de partenariat.

5. Action non-réalisée

Dans l'éventualité où, pour diverses raisons ou en cas de force majeure, l'action ne pourrait être réalisée dans le délai prévu par le plan d'action, l'organisme s'engage à en informer la coordonnatrice de la Coalition. La situation sera transmise à la Concertation stratégique afin de prendre une décision pour la suite.

6. Somme non-dépensée

Dans l'éventualité où l'organisme ne prévoit pas dépenser la somme prévue en totalité ou en partie pour réaliser l'action, celui-ci s'engage à informer la coordination de la Coalition. La situation sera transmise à la Concertation stratégique afin de prendre une décision pour la suite.

SIGNÉ à _____ en date du _____.

Danielle Rousseau, Directrice de l'Association PANDA Basses-Laurentides Sud-Ouest, organisme fiduciaire de la Coalition des acteurs jeunesse de la MRC Deux-Montagnes

Signature du représentant de l'organisme

ANNEXE 2

ENGAGEMENT EN TERMES DE VISIBILITÉ

Dans le but de standardiser les communications et de faire rayonner la Coalition, un membre responsable du déploiement d'une action/activité découlant d'un plan d'action ou du plan stratégique s'engage à respecter les exigences suivantes en termes de visibilité :

- Assurer la visibilité de la Coalition en apposant son logo sur les supports de communication imprimés (dépliants, affiches, cartons, etc.) ;
- Assurer la visibilité de la Coalition en apposant son logo sur les supports de communication numériques (réseaux sociaux, site web, etc.).

Normes graphiques et logos

Les normes graphiques sont disponibles dans le document nommé cadre de fonctionnement de la Coalition. Ce dernier est disponible sur le site internet de la Coalition.

Les logos sont les suivants :

Logo horizontal



Logo vertical



Si vous désirez recevoir les logos, veuillez écrire à l'adresse suivante :
coalitionjeunesse2m@outlook.com

Modèles suggérés dans le cas où l'organisme est le seul à réaliser l'action :



Modèle suggéré dans le cas où l'organisme est le porteur de l'action, mais que d'autres organisations ou



bailleurs de fonds sont impliqués :

Titre de l'action/activité : _____

Signature du responsable de l'action

Date

ANNEXE 3
BILAN D'ACTION



Informations générales

Année de réalisation	
Titre de l'action	
Date(s) de réalisation de l'action ou période de réalisation	
Plan d'action rattaché	☐ Concertation 0-12 ans ☐ Concertation 12-25 ans ☐ Concertation persévérance scolaire et sociale ☐ Concertation stratégique
Objectifs de l'action	
Résultats attendus	
Organisme(s) ayant réalisé l'action	
Nom du responsable	
Coordonnées du responsable	

Bilan de l'action

Décrire la réalisation de l'action	
Niveau de réalisation (en pourcentage) et explications de l'écart s'il y a lieu	
Résultats quantitatifs obtenus	Nombre de jeunes rejoins au total : 0-5 ans : 5-9 ans : 10-12 ans : 13-17 ans : 18-25 ans : 25-35 ans : Nombre de parents rejoins : Nombre de partenaires rejoins : Autre clientèle rejoint : Nombre d'activités réalisées :
Résultats qualitatifs obtenus	
Visibilité de la Coalition et s'il y a lieu, du bailleur de fonds	
Recommandations pour le futur	
Autre commentaire	

Bilan financier

Budget prévu	
Budget dépensé	
Facture envoyée	☐ Oui, inscrire le numéro de la facture _____ ☐ Non, inscrire la date prévue d'envoi de la facture _____

Signature du responsable de l'action

Date